

Mistral_Securite_Incendie_Memorandum

Sécurité Incendie Mistral SARL · MEMORANDUM

1. Confidentialité

Ce mémorandum d'information confidentiel a été préparé par Cascade Conseil M&A à l'usage exclusif des acquéreurs qualifiés de la société Sécurité Incendie Mistral SARL. Les informations sont confidentielles. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques et ne constituent pas une garantie.

2. Synthèse

Sécurité Incendie Mistral est un prestataire de premier plan de vérifications réglementaires, d'essais et de maintenance en sécurité incendie dans le sud de la France. Fondée en 2004 par Raymond Holt, la société dessert des sites commerciaux, hospitaliers et institutionnels au moyen de contrats récurrents conformes aux normes NF et au règlement de sécurité. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, Mistral a réalisé un chiffre d'affaires de 8,4 millions d'euros et un EBITDA retraité de 1,6 million d'euros (marge de 19,0%). Environ 78% du chiffre d'affaires est récurrent et non discrétionnaire, car imposé par la loi et par les assureurs. La société est proposée sans dette et sans trésorerie.

3. La société

Mistral exploite un site de 1 300 mètres carrés près de Marseille, avec 22 véhicules de service et 61 employés à temps plein, dont 38 techniciens certifiés. Les prestations sont fournies dans le cadre de contrats-cadres pluriannuels à reconduction tacite annuelle. La densité des tournées sur la métropole crée des coûts de changement face aux concurrents plus petits.

4. Prestations et répartition du chiffre d'affaires

Vérification des systèmes d'alarme incendie (42% du chiffre d'affaires), maintenance des sprinklers et colonnes (29%), extincteurs et systèmes d'extinction (16%), réparations et levées de réserves (13%, marge supérieure mais plus variable). Les contrats de vérification récurrents représentent environ 78% du chiffre d'affaires total. La direction souligne qu'AUCUN CLIENT UNIQUE NE REPRÉSENTE PLUS DE 15% DU CHIFFRE D'AFFAIRES, reflet d'une base diversifiée.

5. Clients

Mistral dessert environ 1 150 sites actifs. Le premier client est le Centre Hospitalier Régional Cascadia, un réseau hospitalier, représentant 1,76 million d'euros soit environ 21% du chiffre d'affaires. Le deuxième client, les Écoles de la Ville de Marseille, représente environ 9%. Les dix premiers clients représentent ensemble environ 48%. Les relations sont jugées stables compte tenu de la nécessité réglementaire.

6. Aperçu financier et retraitements

Le chiffre d'affaires est passé de 6,9 M EUR (2023) à 7,6 M EUR (2024) puis 8,4 M EUR (2025). L'EBITDA comptable s'est élevé à 1,20 M EUR. La direction présente un EBITDA retraité de 1,60 M EUR après les retraitements suivants : (a) 90 000 EUR de règlement de litige qualifié de non récurrent ; (b) 40 000 EUR de frais de véhicule et de déplacement personnels du dirigeant ; (c) 120 000 EUR de rémunération du dirigeant au-dessus du marché ; (d) 60 000 EUR de normalisation et divers ; (e) 90 000 EUR de mise en oeuvre logicielle non récurrente. La marge brute est stable à environ 46%.

7. Direction et licence

Fondée et dirigée par Raymond Holt, qui détient la qualification de vérificateur maître sous laquelle plusieurs certifications de la société sont maintenues. M. Holt intervient dans les plus grandes relations clients et dans toutes les décisions de prix supérieures à 25 000 EUR. La profondeur managériale sous le fondateur est jugée suffisante mais peu profonde.

8. Immobilier et besoin en fonds de roulement

Le site appartient à la SCI Holt, entité contrôlée par le fondateur ; le bail court jusqu'en 2027

à 11 500 EUR par mois. Environ 240 000 EUR de renouvellement de flotte ont été reportés. Les créances clients s'élevaient à 1,34 M EUR, dont environ 310 000 EUR à plus de 90 jours. La société n'a aucune dette financière. Les données clients résident dans un logiciel métier ancien ; leur exportabilité n'est pas confirmée.